

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

MA ÉPINAL

Le: 06 juillet 2026

Les agents exigent la transparence, pas l'omerta

Suite à l'intervention de la Direction Interrégionale (DI) l'année dernière concernant une mauvaise gestion du mess par son officier gérant, les agents s'interrogent sur le silence total qui entoure ce dossier. Ils sont d'autant plus choqués par ce « deux poids deux mesures » qu'eux-mêmes sont exposés au quotidien à des contrôles, des visionnages suspicieux et d'éventuelles sanctions.

Selon les informations portées à notre connaissance, l'ardoise de ce déficit aurait été répartie sur deux ans sur le budget de la Maison d'Arrêt d'Épinal, sans qu'à ce jour aucune communication officielle ni aucune explication n'ait été donnée au personnel.

Suspicion injustifiée et flicage des agents

Dans ce climat délétère, plusieurs surveillants font l'objet de contrôles et de soupçons lourds, sans reposer sur la moindre preuve tangible. **Le SPS-CEA rappelle avec force que la présomption d'innocence est un droit fondamental, pour tout citoyen comme pour tout agent public.**

Ces agents de terrain sont traités en coupables présumés. Ils sont soumis à une surveillance fondée sur des seules déclarations calomnieuses. Ces démarches bafouent leur honneur, avec de lourdes conséquences sur leurs conditions de travail, leur réputation, ainsi que sur leurs relations professionnelles et personnelles.

Pourquoi la base est-elle systématiquement ciblée sur la foi de simples doutes ou de propos rapportés (population pénale comprise) tandis que l'omerta institutionnelle prévaut dès qu'une responsabilité hiérarchique financière est en cause ?

Le SPS-CEA rappelle fermement à la direction que l'usage de la vidéoprotection est encadré par un cadre légal strict (Code de la sécurité intérieure, règles CNIL). Ces outils sont exclusivement destinés à la sécurité des biens et des personnes et à la prévention des incidents en détention. Ils ne peuvent en aucun cas être détournés en instrument de flicage permanent des agents, ni servir de moyen de pression ou de surveillance managériale abusive.

Le SPS-CEA d'Épinal exige de la clarté

Le bureau local interpelle la direction de l'établissement ainsi que la DISP pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Nous exigeons fermement :

- **La transparence totale** sur les circonstances exactes ayant conduit à ce déficit et à la fermeture définitive du mess.

- **L'établissement des responsabilités**, dans le strict respect des règles et procédures administratives.
- **Le respect absolu de la réglementation CNIL** concernant l'exploitation des images de vidéoprotection.
- **Le rétablissement de l'honneur** des personnels injustement mis en cause sur la base de délations.
- **L'égalité de traitement** : les mêmes règles pour tous, quel que soit le grade ou la fonction.

L'égalité de traitement n'est pas négociable !

Les agents d'Épinal sont à bout de souffle. Nous refusons cette culture du secret où tout se règle sous le tapis. Nous exigeons des explications claires pour retravailler dans la sérénité et un climat de confiance retrouvé.

Le **SPS-CEA d'Épinal** attend des réponses concrètes, avant que la situation professionnelle et sociale de l'établissement ne se dégrade davantage.

Le Bureau SPS-CEA

